

CCAS - Rapport 2024

L'activité du CCAS

Un accompagnement de tous les jours

Le CCAS est un établissement public administratif communal qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions et les services publics et privés. Il intervient au quotidien pour le compte de la commune en direction des différents âges de la vie.

Le Conseil d'Administration est composé de :

- 4 bénévoles messinois
- 4 élus du conseil municipal

Le Maire préside cette instance de plein droit.



Mutua +

Votre Complémentaire Santé Mutua



L'association Mutua+ propose aux habitants de Moselle et Madon qui le souhaitent de rencontrer un conseiller pour étudier leurs besoins en matière de Complémentaire Santé (mutuelle) et établir un devis en fonction si nécessaire.

M. Arnaud BLONDÉ
assure une permanence en mairie
le dernier mardi de chaque mois
sur rendez-vous au 06 80 75 79 89.

Les actions réalisées

Récompenses aux jeunes

Cette année, 12 cartes cadeaux ont été attribuées pour récompenser les jeunes réparti comme suit :

- 7 jeunes diplômés
- 1 aide à la rentrée scolaire classe de 6^{ème}
- 4 jeunes aidants au repas des aînés



Jeunes aidants du repas des aînés - 2023

Spectacle intergénérationnel

Le CCAS a proposé un spectacle intergénérationnel intitulé "Le cheveu blanc", spectacle costumé agrémenté de quelques chansons. Les élèves de l'école Jean Rostand du CE1 au CM2 accompagnés de leurs grands-parents y ont participé.



Spectacle intergénérationnel "Le cheveu blanc" - 2024



Jeunes diplômés, un élève de 6^{ème} et jeunes aidants au repas des aînés - 2024



Colis de Noël

Sur certaines conditions, les aînés messinois de plus de 70 ans n'ayant pas pu se rendre au repas des aînés ont reçu un colis de Noël. En 2024, 11 colis ont été distribués par les membres du CCAS.

Les actions réalisées

Subventions associations

7 associations sociales se sont vu attribuer une subvention pour un montant global de 3900 €.

Petite enfance

Le CCAS soutient la petite enfance et collabore avec le relais petite enfance. Les tout-petits, accompagnés de leurs assistants(es) maternels(les), ont fêté Carnaval en février et Halloween en octobre, salle Gilbert Gargam. Ils se retrouvent également pour des matinées d'éveil, un vendredi toutes les 5 semaines, au périscolaire.



Frais de téléalarme

La téléalarme repose sur l'utilisation de dispositifs techniques, au domicile ou en mobilité, qui permettent, via une plateforme d'appels, de traiter des alertes émanant de personnes en difficulté et de déclencher, si besoin, l'intervention de l'entourage direct de la personne ou des services de secours. Selon les revenus, le CCAS peut participer à ces frais. 9 messinois ont perçu un remboursement.

Aides alimentaires

Le CCAS constate une forte augmentation des sollicitations d'aides alimentaire.

Registre des personnes vulnérables

Le CCAS tient un registre nominatif des personnes vulnérables. Ce dispositif a pour but d'aider les personnes fragiles si besoin notamment en cas de grand froid ou de forte chaleur et d'assurer un suivi des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.



BUDGET CCAS 2024

RECETTES



DÉPENSES

